

Réf: Dossier 296158

## Avis de constitution

### SOCIETE +« BELLE PEAU ACADEMIE »

Siège Abidjan port-bouet Cocoteraie près de l'hôtel  
la baie, Lot 2681, Ilot 219

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Fév 2024, et enregistrés à Yopougon le 23 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BELLE PEAU ACADEMIE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :  
Institut de beauté, Formation esthétique .

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 50,000 F CFA divisé en (10.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan port-bouet Cocoteraie près de l'hôtel  
la baie, Lot 2681, Ilot 219

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA MALIMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02573 du 12/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14941/GTCA/RC/2024 du 12/03/2024

